

Union Départementale de l'Aude

Conditions générales de prêt des expositions sur la laïcité :

L'exposition « Qu'est-ce que la laïcité » donne en 16 panneaux une explication sur la définition de la laïcité. Elle en détaille le principe juridique, elle en fait l'historique, elle évoque la réglementation européenne et sa déclinaison dans l'enseignement public.

L'exposition « Charte de la laïcité à l'école » décline en 18 panneaux les 15 articles de cette charte élaborée en 2013 (circulaire MEN n° 2013-144 du 6 septembre 2013).

- Chaque exposition est disponible en prêt :

par courrier postal:

- période : une ou deux semaines selon disponibilité ;
- coût : gratuit pour les établissements scolaires, moyennant la somme de 30,00 € pour les autres ;
- retrait : par l'emprunteur ou mis à disposition par l'union départementale des DDEN ;
- Pendant la durée du prêt, l'exposition bénéficie de l'assurance de l'emprunteur pour des dégradations ou pertes éventuelles.

UNION DDEN 11 - Monsieur Gérard AMANS

saisies.

Vous pouvez télécharger le formulaire et l'envoyer à l'Union départementale :

pan cosmon postan :	4	chemin de Pouzols	- 11120 SAINTI	E VALIÈRE
• par courrier électronique :		courrier@dden11.org		
CONTACT:				
* NOM :	,* F	Prénom :		
Téléphone :	* Courriel :		@	
ÉTABLISSEMENT :				
* Type d'établissement :				
* Nom :				
Code postal :	* Commu	ne :		
PRÊT SOUHAITÉ : * Exposition	Qu'est-ce	que la laïcité ?	☐ Charte o	le la laïcité à l'école
* Durée du prêt :		1 semaine	<u> </u>	semaines
* Dates : de préfére	ence du		au	
ou bien	du		au	
* <u>DÉPÔT ET RETRAIT :</u>				
par l'établissement ou la perso	onne contact	par l'Unior	ı Départemer	ntale des DDEN
☐ * J'accepte que les données saisi	es soient utilisée	s pour la gestion o	Le lu prêt. do	s zones précédées de (*) ivent être obligatoirement